

CLIMAPRESSE

La revue des professionnels de
l'industrie du traitement de l'air et du froid

Une publication de :



Grille tarifaire no 33, en vigueur le 1^{er} janvier 2026

Format de publicité	Fréquence de parution		
	Une fois	Trois fois	Quatre fois
1 page	1870 \$	1800 \$	1740 \$
2/3 page	1605 \$	1550 \$	1485 \$
1/2 page	1540 \$	1460 \$	1400 \$
1/3 page	1170 \$	1120 \$	1110 \$
1/4 page	1110 \$	1045 \$	980 \$

L'éditeur se réserve le droit de changer ses prix sans préavis.
Les taxes sont applicables sur l'ensemble des tarifs.

Un escompte de 15 % sur ces tarifs est accordé aux membres de la CETAF.

CALENDRIER DE PARUTION 2026			
Climapresse numéro	Réservation des publicités	Remise du matériel publicitaire	Distribution
Vol. 33 no 1 mars 2026	9 janvier	2 février	9 mars
Vol. 33 no 2 juin 2026	10 avril	4 mai	8 juin
Vol. 33 no 3 septembre 2026	3 juillet	10 août	7 septembre
Vol. 33 no 4 décembre 2026	9 octobre	2 novembre	7 décembre

Formats d'annonces	Largeur	Hauteur
Une page bleed (Ajouter 0,125 po pour le bleed)	8,5 po	11 po
	Ajouter 0,125 po pour le bleed	
1/2 page verticale	3,7083 po	9,9861 po
1/2 page horizontale	7,3333 po	5 po
1/3 page horizontal	7,3333 po	3,25 po
1/4 page horizontal	7,3333 po	2,375 po

Tirage : 2 150 exemplaires

Parution : 4 numéros par année

TARIFS POUR EMPLACEMENT DEMANDÉ :

Couverture arrière : supplément de 15 %

Couvertures intérieures : supplément de 10 %

Pages centrales : supplément de 10 %

Pages de droite : supplément de 10 %

SPÉCIFICATIONS MÉCANIQUES

Format de coupe : 8 1/2 x 11 po
prévoir 1/8 po pour la marge perdue

Procédé d'impression : Offset

Reliure : Brochure à cheval

MATÉRIEL REQUIS

- PDF haute résolution incluant marques de coupe et marge perdue si nécessaire.

Des frais supplémentaires seront facturés si le matériel ne correspond pas aux normes.

TARIFS PUBLICITAIRES 2026

CLIMAPRESSE :

Est une revue technique et professionnelle d'expression française. Elle vise à informer les membres de la CETAF, ainsi que tous les professionnels de l'industrie du traitement de l'air et du froid des secteurs commercial, industriel, institutionnel et résidentiel, principalement sur des sujets d'ordre technique, les nouvelles de l'industrie, les nouveaux produits, les chantiers en cours, mais aussi sur des aspects juridique, administratif, fiscalité, sécurité, éducation, etc.

DIFFUSION :

Aux entrepreneurs en réfrigération, climatisation, ventilation, automatisation du bâtiment majoritairement du Québec, et divers intervenants de l'industrie de la construction : ingénieurs-conseils, fabricants, grossistes, mécaniciens, techniciens, enseignants, institutions, hôpitaux, municipalités, etc. Abonnés spéciaux : associations, corporations, syndicats, etc.

DISTRIBUTION :

Distribuée à tous les membres de la CETAF, ainsi qu'aux abonnés, elle est également offerte en libre service aux comptoirs des fournisseurs et distributeurs de la province de Québec.

DROITS DE L'ÉDITEUR :

En raison du caractère strictement professionnel de cette publication, l'éditeur se réserve le droit de refuser toute annonce qu'il jugerait aller à l'encontre de la mission de la CETAF. Advenant le cas où la publication d'une parution serait entravée en raison de conditions ne dépendant pas de l'éditeur, les tarifs et autres conditions

stipulés au contrat (dimension, position et fréquence) seraient sujets à révision par l'éditeur sans autre avis. Tel que mentionné dans ses Règlements généraux, la CETAF a un pouvoir discrétionnaire quant à l'acceptation des publicités à paraître dans ses véhicules publicitaires.

CONDITIONS :

- Commissions aux agences en sus.
- Concepteur identifié à l'intérieur du cadre de l'annonce.
- Fournir le matériel final pour impression seulement, ou des frais peuvent s'ajouter.
- Composition, montage, graphique et pelliculage effectués par l'éditeur seront facturés en sus.
- Le signataire d'un contrat de trois fois et plus pourra changer le contenu de son annonce, sans en modifier le format.

PAIEMENT :

- Une parution : paiement total à la signature du contrat.
- Trois parutions et plus : 50 % à la signature du contrat et solde à payer trois semaines avant la parution de chaque annonce dans les publications prévues.

ANNULATION :

En cas d'annulation par l'annonceur, l'acompte ne sera pas remboursé.

ESCOMPTE :

Un escompte de 15 % (avant taxes) est offert aux membres en règle de la CETAF sur le tarif de l'espace seulement (non applicable sur la conception, le montage graphique et la préparation d'une publicité).

Expédition du matériel :
Envoyer les fichiers à communication@cetaf.qc.ca

Volume 33-2026

Une publication de :

CCTAR

Corporation des entreprises
de traitement de l'air et du froid



6555, boul. Métropolitain Est, bureau 203, Montréal, Québec, H1P 3H3

Tél. : 514 735-1131 / 1 866 402-3823 • Téléc. : 514 735-3509 • Courriel : cetaf@cetaf.qc.ca

Entreprise : _____

Personne-ressource : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Prov.: _____ Code Postal : _____

Téléphone : _____ Téléc. : _____

Courrier électronique : _____

TARIF DE LA PUBLICATION :

Tarif de l'annonce ou de l'encart = _____

Escompte aux membres (15 %) = (_____)

SOUS-TOTAL : = _____

Supplément pour position (+ _____ %) = _____

SOUS-TOTAL : = _____

Fréquence (nombre de parution) _____ X = _____

Autres (composition et montage en sus) = _____

SOUS-TOTAL : = _____

TPS (5 %) = _____

TVQ (9,975 %) = _____

TOTAL : = _____

Acompte à la signature du contrat (50 %) = _____

Commission aux agences de publicité en sus.

MODE DE PAIEMENT :

L'acompte représentant 50 % du contrat total _____ \$ devra accompagner l'original du contrat signé. Le solde à payer à chaque parution devra nous parvenir trois semaines avant la publication. En cas de non respect de cette clause de paiement, l'éditeur se réserve le droit de ne pas publier ladite annonce, et ce sans préavis.

☐ Chèque à l'ordre de la CETAF

S.V.P. RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT À :

6555, boul. Métropolitain Est, bureau 203, Montréal, Québec, H1P 3H3

En accord avec les conditions de la grille tarifaire no 33-2026 à l'endos, nous acceptons de verser la somme totale

de : _____ \$ (en toutes lettres) _____ \$ (en chiffres)

aux conditions prévues et j'ai signé ce contrat :

Date : _____

Nom de la personne qui autorise : _____

Signature de la personne qui autorise : _____

Signature de la direction CETAF : _____

N.B. : Votre contrat sera validé sur réception de L'ORIGINAL du contrat signé.

FRÉQUENCE :

Volume 33 : no.1 (mars) no.2 (juin)
no.3 (sept.) no.4 (déc.)

ANNONCE PUBLICITAIRE :

Format : double page page
2/3 page 1/2 page
1/3 page 1/4 page

Position : horizontale verticale
bleed standard
couverture arrière*
couverture intérieure*
page de droite*

*voir la fiche de tarifs pour le supplément.

Matériel requis : Tel que décrit à la section « Spécifications mécaniques » de la fiche de tarifs. Des frais supplémentaires seront facturés si le matériel ne correspond pas à ces normes. Si le matériel est fourni par vous, ajoutez cinq jours maximum après la date limite de remise du matériel publicitaire livré à nos bureaux (voir calendrier de parution).

Matériel fourni :

PDF haute résolution incluant marques de coupe et marge perdue si nécessaire.

Initiales

Annoncesur _____

CETAF _____

Informations et réservations :

Tél. : 514 735-1131

1 866 402-3823

Téléc. : 514 735-3509

Courriel : cetaf@cetaf.qc.ca